



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 6 Janvier 2018 à 14 h 30
Salle des sports de Bessay

Le quorum étant atteint, la présidente remercie chaleureusement :

- la Mairie, (Représentée PAR Monsieur Laroche) pour son aide précieuse tout au long de l'année (subvention, prêt de la salle de sport et de la Maison des Associations)
- le Comité Régional ASPTT (représenté par Yves Guillet, Bernard Vincent et Michel Godignon)
- le crédit mutuel (Excusé)
- le comité départemental handisport (Absent sans excuses)
- le comité régional sport adapté (représenté par Benjamin Pascal)
- les tireurs et leur famille pour leurs participations actives.

Rapport Moral de la présidente :

Notre club a 11 ans et se porte bien avec à la date d'aujourd'hui 26 licenciés.

Michel et moi avons été présents aux réunions de la commune, des comités départementaux et comités régionaux des 3 fédérations auxquelles nous sommes affiliés (déplacement à D'Ardilly et St Etienne)

De nombreuses démarches ont été faites auprès des administrations et autres pour promouvoir notre activité.

Notre site Web est un support consulté (www.sarbacane-bessay.fr). Merci à Pascal.

Nous avons répondu aux demandes d'animations auprès des centres de loisirs, et de divers associations (rapport = 272.20 €)

Merci aux bénévoles qui répondent présents chaque fois.
Nous avons participé au Téléthon.

Nous sommes affiliés à l'ASPTT ; handisport et sport adapté.

Organisation du 11^{ème} open de bourbonnais et d'une rencontre inter régional handis valides. Ces 2 rencontres ont remporté un vrai succès avec des tireurs de divers régions de France

Intervention pour le SESSAD (auprès de jeunes autistes) et dans le cadre de l'accueil périscolaire à Neuilly

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan Sportif :

Déplacement à Mours et au Mans + Troyes (coupe adulte) et Riom (challenge jeunes)

De nombreux podiums démontrent que les résultats sont à la hauteur du sérieux des entrainements et démontrent que ce sport est le modèle de sport 100% intégration.

A noter les podiums des tireurs de Bessay les premières places de Lucie Bletterry en handisport

Ce bilan sportif n'apporte aucun commentaire

Bilan financier :

Bilan 2017

Le solde au 31 décembre est de 9907.21 € (€)

Le détail des comptes est annexé au présent procès verbal.

Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité

Le montant des cotisations pour l'année prochaine après discussions ne sera pas augmenté

- Licence adulte reste à **50 €**
- Licence jeune (- de 18 ans), reste à **35 €**

Le club s'engage à licenciés ses adhérents à l'ASPTT et prendre en charge les licences FFH et Sport adapté.

Le tarif des animations est fixé pour 2018 :

- Demi-journée = 80 €
- Journée = 120 €
- 2 jours = 200 €

Et pour 2019

- Demi-journée = 90 €
- Journée = 130 €
- 2 jours = 220 €

Questions diverses et projets :

Modalités de prise en charge pour les déplacements ; après discussions, il est convenu pour 2018 (à partir des prochaines inscriptions) que pour un seul déplacement dans l'année il y aura une prise en charge de 75 % pour le tireur (avec un maximum de 60 €) et de 25 % pour l'assistant (avec un maximum de 30 €). La présidente et Joëlle Lamotte (bénévole) verront leurs frais de déplacements pris aussi en charge comme les tireurs.

Un point est fait sur les prochains déplacements et les prochaines demandes d'animations

Organisation de :

- la 12^{ème} rencontre nationale Handis Valides à Bessay (Open du Bourbonnais) le 6 et 7 octobre (+ Challenge Gaëtan LAMOTTE).
- Déplacement au Mans et à Mours + projet Dijon

Approbation des statuts modifiés (joint) :

- Changement de nom : **ASPTT Sarbacane de Bessay**.

Décision est prise qu'à compter de l'Assemblée générale 2019, la prise en charge pour un déplacement, ne sera accordée qu'aux personnes présentes à l'Assemblée générale.

Questions diverses :

Question de Louis : pouvons-nous faire le repas du samedi soir à la salle de la petite motte ?

Réponse : il n'est pas autorisé de cuisiner et manger dans une salle de sport.

La Présidente
Marie Noëlle GUITTON